



Organisation des Nations Unies pour  
l'Alimentation et l'Agriculture

---

**Message du Représentant de la FAO au Maroc à l'occasion  
de la 9<sup>ème</sup> session ordinaire de la conférence des Ministres de la  
COMHAFAT  
Rabat 8 Septembre 2014**

---

Monsieur le Président de la Conférence

Excellences

Honorables Invités, Mesdames et Messieurs

C'est avec un grand plaisir que je prends la parole devant cette auguste assemblée , pour vous saluer et vous remercier au nom de Mr José Graziano da Silva, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture d'avoir invité la FAO pour participer à la neuvième session de la Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les Etats Riverains de l'Océan Atlantique (la COMHAFAT).

Permettez moi en cette occasion de présenter toute ma gratitude au Royaume du Maroc pour l'accueil très chaleureux, l'hospitalité et pour avoir accepté d'abriter cette session.

Comme vous le savez, depuis sa création, la COMHAFAT a franchi plusieurs étapes et a entrepris plusieurs initiatives grâce à la volonté des Etats membres de faire de la Conférence un espace d'échange et de concertation dans le but d'atteindre les objectifs qui lui sont assignés en matière de promotion de la conservation et de l'exploitation durable des ressources halieutiques, de développement de la production halieutique et des outils de production, de renforcement des capacités professionnelle et technique de la

profession, de protection et préservation de l'environnement marin en incitant les pays membres et en les appuyant pour concevoir et mettre en œuvre des stratégies de développement durable des pêches et de leur environnement de façon cohérente et participative.

En effet, depuis des années, la COMHAFAT s'emploie à renforcer les mécanismes de coopération bilatérale, sous régionale et internationale relatifs à l'aménagement des ressources vivantes et des zones côtières de la région en encourageant les Etats-membres à harmoniser leurs législations, échanger des informations sur leurs réglementations en vue d'adopter des politiques et des positions communes dans les négociations en matière de pêche au niveau des instances internationales. Ces préoccupations que la COMHAFAT partage d'ailleurs avec la FAO qui est en plus dépositaire des textes fondateurs de cette organisation régionale représentent un intérêt évident non seulement pour les 22 pays membres de la COMHAFAT mais pour toute la communauté internationale eu égard à l'impact positif attendu notamment en terme de sécurité alimentaire, de lutte contre la pauvreté et du bien être des populations côtières.

Ainsi donc la FAO, qui n'a cessé d'apporter son appui aux activités de la Conférence visant la bonne gouvernance et au développement de la pêche sera attentive aux recommandations qui découleront de vos travaux et examinera les possibilités de promouvoir encore plus la coopération entre nos deux institutions.

Je saisis cette occasion pour rappeler que le Maroc a été distingué lors de la cérémonie organisée au siège de la FAO en Juin dernier à Rome pour son accomplissement du premier objectif du millénaire pour le développement (OMD) à savoir l'éradication de la pauvreté et de la faim, et ce deux ans en avance. Je tiens donc à féliciter le Maroc de cette importante réalisation qui n'est que le fruit des résultats concrets de la mise en œuvre des stratégies sectorielles le Plan Maroc Vert et le Plan Halieutis, comme l'avait cité Sa Majesté le Roi Mohammed VI dans son discours adressé à la nation en aout dernier à l'occasion du 61<sup>e</sup> anniversaire de la révolution du Roi et du peuple en précisant

que *« Cette performance tient au fait que les deux plans reposent sur la recherche d'un équilibre entre les grands projets à rendement élevé, et les actions de promotion de l'agriculture vivrière et solidaire et de la pêche artisanale, et eu égard à leur rôle dans l'amélioration et la pérennisation du revenu » (citation de Sa Majesté) .*

La COMHAFAT pourrait tirer profit de cette importante réalisation du Maroc pour partager le savoir faire marocain en matière de développement de pêches avec les pays membres de la Conférence dans le cadre de la coopération Sud Sud que le Maroc soutient en signant récemment un accord général pour venir en aide aux pays africains en vue d'atteindre leur sécurité alimentaire, améliorer leurs moyens de subsistance et renforcer leur résilience face aux menaces et crises.

Je souhaite plein succès à vos travaux dont les résultats, j'en suis convaincu seront à la hauteur des défis que nous sommes appelés à relever.

Je vous remercie de votre attention.